

LES MALADIES RÉGNANTES.

Mille mali species mille salutis erunt.
JUVÉNAL.

Pour tant de maladies, il est aussi divers remèdes.

Un médecin distingué de cette ville, auquel je m'informais, l'autre jour, de l'état sanitaire de notre population, me fit réponse, que jamais, depuis son entrée en pratique, il n'avait vu la santé publique se rire aussi cruellement des alarmes de la Faculté.

Si, ajouta-t-il, les maladies régnantes au moral, n'étaient pas plus nombreuses que les corporelles, il faudrait alors renier Esculape, renverser ses autels; mais heureusement, elles sont tellement répandues et contagieuses, que nous ne désespérons pas de les voir engendrer avant peu, une foule de cas graves, qui nécessiteront les secours de notre art.

De toutes les institutions créées par la médecine, il n'en est aucune à mes yeux, qui ait autant fait pour son avancement, contribué plus à sa gloire, que celle des Cours de Clinique.

Saisir la nature sur le coup, la voir aux prises avec le mal, dont notre œil suit attentivement les progrès, la marche, les arrêts, les déviations, voilà des connaissances et une expérience que la Clinique seule, pouvait nous communiquer. Il serait complètement inutile d'aller les chercher dans les livres des auteurs les plus fameux, dans la Clinique seule, non ailleurs, elles s'y rencontrent.

Nos médecins modernes, l'ont sérieusement étudiée, je pourrais même dire que sa possession complète, compose presque toute leur science.

J'ai toujours été d'opinion, que la Clinique pouvait s'appliquer d'une manière aussi satisfaisante aux maladies morales, car, si le cœur humain est le centre des affections nobles et généreuses, d'un autre côté c'est le milieu duquel s'échappent ces sentiments mauvais, qui parcourant l'organisme avec plus ou moins de rapidité, l'ébranlent, le minent sourdement jusqu'au moment, où la maladie attaquant un corps moitié ruiné par l'affaiblissement, la perte de ses facultés, le terrasse et l'abat.

J'occupe actuellement mes loisirs, à faire un petit traité sur les maladies régnantes au moral, dont l'étude me paraît indispensable pour le perfectionnement de la médecine; le moral et le physique étant si intimement liés de leur nature, que l'un ne peut souffrir sans l'autre.

Dans le cas où vous aimeriez à connaître les quelques réflexions, que j'ai pu faire sur un sujet semblable, venez me rendre visite, je vous passerai mes notes.

Notre conversation se termina là, nous nous donnâmes une chaleureuse poignée de main, fixant à bientôt notre prochaine entrevue.

Le lendemain, j'allais chez lui, et en sortant j'emportais le fameux manuscrit dans ma poche.

Je l'ai lu et relu, avec un agrément toujours croissant, un charme toujours nouveau.

Les qualités du moraliste observateur, y sont au grand complet.

On comprend après lecture faite, tout ce que l'auteur a dit et voulu dire, mais il est impossible de croire qu'il eût pu en écrire autant.

Certains passages, seront d'une nature joliment cuisante pour quelques uns des malades, plusieurs trouveront qu'ils tranchent dans le vif.

Qu'on veuille bien remarquer, à titre de correctif, que l'auteur est un médecin habitué à manier le scalpel; que parfois s'oublant, il croit tenir en écrivant une lancette à la main, tandis qu'il n'a qu'une plume inoffensive.

Avec ces quelques considérations, laissons parler l'écrivain médecin.

J'ai classé mes notes sous le titre de: *Reflexions sur les maladies régnantes, au moral dans notre société canadienne.*

Ma position, ainsi que celle de mes patients m'y autorisait.

Je n'ai jamais eu l'horrible pensée de me lire imprimé, mais je pardonnerai de grand cœur, à celui qui me jouera ce vilain tour, persuadé que mes compatriotes en retireront quelque avantage.

J'ai beaucoup observé, un peu par l'obligation que m'imposaient mes devoirs professionnels, beaucoup par amour de l'humanité.

Les quelques remarques que j'ai jetées sur le papier, seraient sans conséquences ultérieures, et n'atteindraient pas le but proposé, si on n'y prêtait qu'une légère attention; lues attentivement, elles produiraient des fruits, peut-être opéreraient-elles des guérisons.

Je soumetts les différents cas que j'ai observés, avec leur mode de traitement, aux divers corps de la faculté, je tiens surtout à la considération charitable des philanthropes.

Mars 1870. Je viens de consulter mon baromètre, il indique un changement de température. Ces sauts subits du beau au mauvais, du froid au chaud, a pareille saison de l'année, ont toujours des effets désastreux sur la santé des gens.

Mes prévisions sont exactes, car j'apprends que plusieurs maladies tout à fait inconnues, viennent d'apparaître au milieu de notre ville.

On ne sait qu'en penser, chacun fait ses conjectures, la maladie est réputée contagieuse.

Le premier qui vient d'être frappé, est un personnage occupant une haute position sociale. Il est tombé paralysé, mais la paralysie s'est localisée dans la langue.

Le reste du corps est dans un état complet, et fonctionne admirablement.

Depuis quelque temps, il faisait feu et flamme contre le gouvernement.

Tout le monde le croyait sincère et franc, mais il y avait un anguille sous roche comme le dit le proverbe.

Une lettre ministérielle l'a rendu tout à coup muet comme un tombeau.

Sa maladie n'est pas très grave, et soyez sûr qu'il en reviendra.

Mais cette attaque n'est que le préliminaire d'attaques véritablement sérieuses, et la rumeur publique fait circuler les bruits que des fièvres extrêmement malignes ont envahi tous les rangs de l'ordre social.

Je me rends de suite sur le terrain, car là est mon poste, afin de combattre l'ennemi, et en effet je découvre quatre espèces de fièvres très dangereuses, dont la médecine n'a pas encore parlé.

Je les classe ainsi d'après examen 10. fièvre matrimoniale, 20. fièvre mendicante, 30. fièvre rouge, 40. fièvre anti-catholique.

Fièvre matrimoniale. Cette maladie paraît, phénomène assez extraordinaire, n'avoir prise que sur les vieux garçons et les vieilles filles.

On la constate par les symptômes suivants, chez les vieux garçons; abandon du restaurant, oubli de billard, dédain prononcé pour les cartes, habitudes réglées, force visites chez les dames, tenue soignée, teinture sur les cheveux, corset, faux mollets, air sérieux, comme un homme qui veut faire une fin.

Chez les vieilles filles: horreur des chiens, mépris des chats, caresses faites aux enfants, éloge du prochain, figure composée, maintien humble, semblable à celui d'une personne qui désire entrer dans un couvent, fut-ce même celui de St. Alexis.

Cette fièvre ne m'a pas paru dangereuse. Elle durera tout au plus l'espace du Carême, et Pâques sera l'antidote.

Fièvre mendicante, très répandue, depuis longtemps en existence, sans qu'on y ait fait attention.

Elle semble inhérente à la constitution humaine, et bien rares ceux qui ne l'attrapent. Son caractère ressemble beaucoup à celui de la paralysie, dont j'ai parlé.

Ses effets sont d'assouplir l'épine dorsale, de faire tomber les cheveux, en se tenant trop longtemps découvert, de donner les rhumes de cerveau, les névralgies, enfin de doter son possesseur d'une patience exemplaire, qui s'augmente par les refus, les injures et les mépris.

Bonaparte en parlant d'un malade de cette espèce les a décrit parfaitement en deux lignes: je ne sais, disait-il, comment cela se fait, cet homme a huit pouces de plus que moi, et toutes les fois que je lui parle, je suis obligé de me baisser pour l'entendre.

La Faculté aura beaucoup de difficultés à couper cette fièvre.

Fièvre Rouge. Ce mal a une origine politique très prononcée. Le ramollissement du cerveau est l'une de ses conséquences sans en compter d'autres aussi dangereuses. Ses victimes ont des accès de rage, à la vue du coffre public, leurs bouches ne profèrent qu'injures à l'adresse du ministère, que calomnies vis-à-vis des gouvernements. Tout va mal suivant eux dans les départements, et si on les croyait, il faudrait vider les bureaux comme Hercule nettoya autrefois les étables d'Augias.

Leurs opinions sont infailliblement en opposition avec celles de la grande majorité du peuple.

Que le ministère actuel soit battu, sur un vote de non-confiance, que l'opposition monte au pouvoir, leur maladie disparaît comme par enchantement, mais au lieu de la fièvre rouge, qui les aura quittée, la fièvre mendicante viendra les assaillir à son tour, et presque tous y succomberont.

Fièvre anti-catholique. Malades en très petit nombre, ce qui est fort heureux, car cette fièvre porte en elle des germes de mort.

En 1848, lors de la révolution italienne, la Faculté avait constaté son apparition en Canada, mais un remède efficace que les circonstances de l'époque suggèrent alors, la fit disparaître complètement, et l'on espérait qu'elle n'oserait jamais chercher à s'implanter sur notre sol, quand tout dernièrement des symptômes menaçants sont venus détruire nos espérances.

Son ouvrage de destruction se fait surtout sentir en deux endroits bien délicats, le cerveau et le cœur.

Le Cerveau, constamment en ébullition sous l'empire de cette maladie, se dessèche, se rétrécit.

Les idées qui en sortent, ne respirent que révolte contre l'autorité religieuse, que moquerie des principes catholiques.

On se fait fort, à l'aide de sophismes, d'arguments spécieux, de montrer l'absurdité des lois ecclésiastiques, de prouver par là même que le spirituel doit céder le pas, vivre par le civil, qui est pour ces gens, le *ne plus ultra* de leur raison et de leur foi.

Ramasser toutes les ordures que l'on a essayé de jeter à la face du christianisme depuis des siècles, s'y vautrer, s'y rouler, fausser au besoin la vérité historique, ne sont pour ces esprits malades, que des manies obligatoires, dans lesquelles ils excellent.

Je leur trouve un air de ressemblance avec le chiffonnier parisien, moins cependant l'adresse qui caractérise ce dernier.

Les *gouffres* littéraires, philosophiques, révolutionnaires, composent leur arsenal, au besoin même, leur drapeau.

Le Cœur ne souffre pas moins, lui aussi, des atteintes de cette fièvre.

Toutes les bonnes inspirations qui en découlent habituellement se tarissent.

Le cœur devient froid, dur, égoïste, insolent, ingrat. Il fait oublier le passé, se ferme à la reconnaissance.

Ce n'est pas cependant que ces mangeurs de prêtres, qui ne font qu'une bouchée de tout le clergé d'une province, ne s'étranglent assez souvent dans ces repas.

Quelquefois leur digestion est paresseuse, et des bouts de soutane percent, en dépit de leurs efforts, alors vous avez sous les yeux la réédition d'une histoire qui semblait oubliée, le souvenir d'une vie généralement connue, la vue d'un homme dont l'opinion publique fait une justice exemplaire.

Le cerveau et le cœur ainsi attaqués, font disparaître toute impression des convictions religieuses, et j'ai vu de ces malheureux n'apercevoir dans l'âme qu'une vapeur mystique.

Cet ordre d'idées les conduit en droite ligne à la mététempyose, qu'ils admettent du reste, et je ne serais pas surpris qu'à une époque plus ou moins éloignée, ils auraient l'espérance de jouer à l'*asinus* dans l'autre monde.

La fièvre anti-catholique sévit principalement parmi les professions libérales, le barreau et la médecine en sont gravement atteints.

Les membres d'une certaine institution littéraire de cette ville, paraissent en subir à un haut degré l'influence morbide.

Quelqu'un a prétendu même qu'elle s'était glissée jusque sur le banc judiciaire.

La science humaine s'est déclarée impuissante à comprimer cette fièvre, qui n'offre à ses abonnés que l'attrayante perspective d'être inguérissable.

Un certain nombre de personnes, pour s'être mouillés les pieds en ne portant pas de bas dans leurs souliers (ce qui est

contraire à l'hygiène domestique), avoir pris du froid à la tête, causé par une coiffure trop légère, ont subi un contretemps fâcheux, sur l'un de leurs principaux organes, la mémoire.

Les uns ont oublié les coutumes, les usages de leur pays, ils ne parlent qu'anglais, sous prétexte qu'ils ne savent pas suffisamment le français.

Ils ne s'habillent, ne mangent qu'à l'anglaise, comme si Paris n'était pas l'idéal du tailleur, le rêve du cuisinier.

Je ne serais pas surpris si l'an prochain ils faisaient venir leurs enfants d'Angleterre.

Une faillite ou deux, bien conditionnées à la mode anglaise, feront disparaître cette monomanie.

D'autres ont oublié, mais d'une façon tout à fait différente. Leurs créanciers pour eux, sont de parfaits inconnus (ce qui est assez pardonnable par le temps qui court) non seulement ils nient leurs comptes, mais ils iront jusqu'à nier même leur propre individualité, ne voulant pas se reconnaître pour l'occasion.

Cette dernière classe guérira tôt ou tard de cette maladie, qui n'offre de dangers qu'à ceux qui les approchent de trop près.

Le manuscrit du médecin moraliste finissait en cet endroit, mais on voyait par le nombre de pages laissées en blanc, que le chapitre des maladies morales, n'était pas complètement épuisé.

J'ai lieu d'espérer que l'accueil bienveillant qui sera fait à ces réflexions pratiques, encouragera l'auteur à terminer une étude aussi intéressante pour l'époque où nous vivons.

AD. OUMET.

UNE SINGULIÈRE HALLUCINATION.

On raconte, rue Amelot, que l'assassin Fraïse, après avoir assisté à l'exécution de Troppmann, était devenu tout à coup taciturne et bizarre.

Est-ce que ce malheureux serait une nouvelle victime du sanglant spectacle de la guillotine, ou de cet odieux Troppmann, qui a troublé tant de têtes avant de perdre la sienne.

Un de mes amis me racontait dernièrement l'étrange monomanie d'un spectateur de l'exécution de Troppmann.

Cet homme se nomme Perrot et se trouve aujourd'hui dans une maison de santé, aux environs de Paris.

Aussitôt qu'il aperçoit un visiteur, il l'aborde et lui dit: —Est-ce à Perrot ou à Troppmann que vous désirez parler? Je suis tous les deux?

—Comment les deux?

—Sans doute, je vais vous l'expliquer;

—Figurez-vous, monsieur, que je fus pris et incarcéré comme complice de Troppmann, qui n'en a pas. On me jugea; on me condamna à mort. J'avais, du reste, commis la faute de prendre un avocat qui bégayait. Aussi tout le long de son plaidoyer, les magistrats, les gendarmes et les jurés ne firent que se torturer de rire.

Le jour de l'exécution vint et je fus traîné à l'échafaud, Troppmann qui voulait être guillotiné après moi, passa le premier et se vengea cruellement de cet honneur en mordant le bourreau.

On m'étend sur la planche et... et, aussitôt, on aperçoit un cavalier, se dirigeant au grand galop de son cheval vers la place de la Roquette.

C'est le prince Napoléon qui m'apporte ma grâce de la part de son auguste cousin.

L'empereur, enfin, a été convaincu de mon innocence.

Mais, hélas! il est trop tard! Ma tête vient de rouler dans le panier avec celle du féroce Troppmann, dont les yeux fixes me menacent et me glacent, dont la large bouche convulsive cherche à m'atteindre.

—Qu'on aille vite chercher le docteur Nélaton! s'écrie le prince, et son aide-de-camp part comme une flèche. Au bout d'un quart d'heure, l'illustre chirurgien arrive, prend ma tête et me la soude au cou.

C'est merveilleux! Je vis, je marche et je remercie le prince. On me fait monter en voiture et nous arrivons chez le directeur de la Roquette, qui me fait servir un potage.

—Ah! mon Dieu! s'écrie tout à coup la femme du directeur; c'est Troppmann? Regardez...

Et elle s'enfuit épouvantée.

Il y avait justement une glace devant moi, je frémis à mon tour. Cette tête, en effet, n'était pas la mienne; mais celle de l'assassin de Pantin.

Le docteur s'était trompé.

—Ainsi, continua le fou, je suis Perrot jusqu'aux épaules et Troppmann depuis le cou, à la fois innocent et coupable. Jugez de ce que le dois souffrir!

Et le malheureux s'enfuit en faisant pivoter sa tête sur ses épaules comme s'il espérait enfin s'en débarrasser.

(Gaulois.)

PROCÈS DU PRINCE BONAPARTE.

Tours, 24 mars 1870.

M. Floquet, avocat de la poursuite, a pris la parole. Il passa en revue la vie de Noir, de Fonvielle et du Prince Bonaparte, montra la différence de leur caractère et dit que le Prince était connu pour un homme violent, qu'il avait tué quatre hommes et qu'il avait laissé le service militaire sans permission en 1849, faute pour laquelle Louis Napoléon le congédia de l'armée. A ce moment, le Prince devint si excité qu'il s'écria qu'on voulait aggraver l'accusation portée contre lui. La Cour le réprimanda sévèrement pour cette interruption. Fonvielle a été condamné à 10 jours de prison pour mépris de Cour.

Tours, 25 mars.

M. Floquet a terminé son discours. M. Laurier, aussi pour la poursuite, a parlé pendant toute la séance.

Il compara Victor Noir et le Prince Bonaparte et décrivit celui-ci dans des termes d'une sévérité passionnée. Le Prince ne pouvant maîtriser son émotion, interrompit aigrement le Conseil. La Cour ordonna à Laurier de parler du Prince en des termes plus modérés. L'auditoire a applaudi ces paroles de la Cour. En terminant son discours, Laurier a fait quelques allusions politiques que les spectateurs ont accueillies avec des marques de désapprobation. Ce Conseil pour la défense parlera demain.